

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. limitée
23 juillet 2009
Français
Original : anglais

Commission de consolidation de la paix**Troisième session****Formation Sierra Leone****Compte rendu analytique de la 2^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 10 juin 2008, à 9 h 30.

Président : M. McNee (Canada) (Canada)
puis : M^{me} Bangura (Coprésidente) (Sierra Leone)
puis : M. McNee (Canada)

Contents

Adoption de l'ordre du jour

Session extraordinaire de haut niveau

*Allocution de M. Ernest Bai Koroma, Président de la Sierra Leone**Allocution du Secrétaire général*

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et également portées dans un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les rectificatifs aux comptes rendus des séances publiques de la Commission à la présente session seront groupés dans un fascicule unique, publié peu après la clôture de la session.



La séance est ouverte à 9 h 40.

Adoption de l'ordre du jour (PBC/3/SLE/5)

1. *L'ordre du jour est adopté.*

Session extraordinaire de haut niveau

2. **Le Président** rappelle que les objectifs de la session extraordinaire de haut niveau est de galvaniser le soutien politique en faveur du Programme pour le changement en Sierra Leone et du communiqué commun des partis politiques; mobiliser le soutien pour la réalisation de la Vision commune de l'ONU pour la Sierra Leone et lancer le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de l'ONU; élargir le réseau des partenaires de la Sierra Leone; et améliorer la coordination et la cohérence du soutien international aux efforts de consolidation de la paix conformément au Programme pour le changement.

3. *Une brève vidéo présentant « Voix pour la paix », un groupe de jeunes de la Sierra Leone, est présentée aux participants.*

4. **Le Président** rend hommage au Gouvernement sierra-léonais pour la direction et la vision dont il a fait preuve en élaborant le Programme pour le changement en tant que feuille de route pour continuer l'action pour la paix et le développement.

Allocution de M. Ernest Bai Koroma, Président de la Sierra Leone

5. **M. Koroma** (Président de la Sierra Leone), parlant de Freetown par liaison vidéo, dit que la Commission a joué un rôle vital en aidant les États en situation postconflictuelle à effectuer la transition difficile de la guerre à la paix. Immédiatement après son élection à la présidence en 2007, il a créé le Programme pour le changement, dont les quatre secteurs prioritaires – l'agriculture, les transports, les ressources énergétiques et le développement humain – sont essentiels pour sortir la Sierra Leone de la pauvreté et symbolisent la détermination du Gouvernement de suivre une approche axée sur la production et l'emploi pour réduire la pauvreté et assurer la transformation socio-économique.

6. La réalisation des objectifs du Programme pour le changement requiert un partenariat vigoureux avec le secteur privé; c'est pour cette raison que le Gouvernement a mis en place les politiques et la

législation nécessaires pour stimuler l'activité du secteur privé et améliorer la gouvernance des sociétés privées. Des mesures sont également prises pour promouvoir les droits de l'homme; combattre la corruption et le trafic de drogues; et mener à bien une réforme du secteur public. Quant à la viabilité environnementale, le Gouvernement sierra-léonais a récemment inauguré le Parc forestier de la paix de Gola et continue à travailler avec ses partenaires de développement pour protéger l'environnement; par ailleurs, il espère tirer profit des avantages potentiels des mécanismes d'échange de droits d'émission de carbone pour financer les activités dans ce domaine.

7. S'il est vrai que beaucoup de progrès ont été accomplis, des défis considérables subsistent. C'est le cas, par exemple, de la surveillance de frontières pour empêcher que la Sierra Leone soit utilisée comme pays de transit par les cartels de drogue. Par ailleurs, des mécanismes ont été mis en place pour faire en sorte que les différends entre les partis politiques ne perturbent pas la paix dans le pays. À cet égard, il exprime sa reconnaissance au Représentant exécutif du Secrétaire général qui a facilité la signature du communiqué commun entre les deux principaux partis politiques de la Sierra Leone en vue de promouvoir la paix et la tolérance.

8. La présente session de haut niveau coïncide avec une évolution majeure de l'économie mondiale. Les économies fragiles sont particulièrement vulnérables aux changements économiques mondiaux et la Sierra Leone ressent actuellement, malgré les efforts de stabilisation du Gouvernement, les effets défavorables du ralentissement de l'activité économique. Il ne pense pas que la crise actuelle affectera négativement la mobilisation du soutien international pour la mise en œuvre du Programme pour le changement ou de la Vision commune de l'ONU pour la Sierra Leone. Il exhorte les membres de la Commission à accroître leurs investissements dans son pays, à diversifier la base des donateurs de la Sierra Leone et à faire de la publicité pour son potentiel. Il lance, en particulier, un appel à la Commission pour qu'elle réaligne son assistance sur le Programme pour le changement, conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, inaugurant ainsi une nouvelle ère de partenariats des gouvernements donateurs guidés par les priorités des gouvernements bénéficiaires. La Sierra Leone est aussi en train de créer une Commission nationale de la jeunesse comme

véhicule des aspirations des jeunes de la Sierra Leone; il serait heureux de bénéficier du soutien de la Commission à cet égard. Enfin, son gouvernement souscrit à la décision de la Commission de créer le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de l'ONU en vue de réaliser le Programme pour le changement et la Vision commune de l'ONU pour la Sierra Leone.

Allocution du Secrétaire général

9. **Le Secrétaire général** félicite le peuple et le Gouvernement sierra-léonais et la Commission pour leur partenariat impressionnant au cours des trois dernières années. Toutefois, malgré le progrès remarquable qui a été accompli jusqu'ici, la situation du pays reste fragile. Se référant à l'éruption récente de violence politique, il recommande au peuple et au Gouvernement sierra-léonais de surmonter leurs divergences et de mettre fin à la crise; l'adoption du communiqué commun a renouvelé l'espoir dans la marche de la Sierra Leone vers la paix et la prospérité et représente un digne exemple qui devrait être suivi par les autres pays de la sous-région qui connaissent des troubles similaires. L'Organisation est prête à continuer de soutenir l'application du communiqué commun, y compris en utilisant les ressources d'urgence du Fonds pour la consolidation de la paix.

10. Le Programme pour le changement représente un modèle ambitieux de réforme, de progrès et de développement. La réalisation de ses engagements requiert un travail d'équipe et un sentiment d'unité nationale, de même que le soutien continu de la communauté internationale, y compris de l'Organisation des Nations Unies. Un plus grand progrès doit être accompli pour à faire face aux causes fondamentales des conflits, renforcer les institutions démocratiques et promouvoir le développement économique et social. Il attend avec impatience de voir la Sierra Leone continuer de travailler avec la Commission dans ces domaines. Il se félicite de l'élaboration de la Vision commune de l'ONU à l'appui du Programme pour le changement et encourage tous les membres de la Commission à fournir les ressources et l'appui nécessaires à son application. Reconnaisant que les défis auxquels la Sierra Leone est confrontée sont étroitement liés à l'évolution de la situation dans la sous-région, il indique que l'Organisation continuera à soutenir le renforcement de la coopération sous-régionale et les institutions comme la Communauté

économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union du fleuve Mano

11. **M^{me} Bangura** (Sierra Leone) dit que son gouvernement est déterminé à jouer le rôle qui lui revient pour garantir le succès de la formation Sierra Leone et justifier ainsi la décision collective d'établir la Commission de consolidation de la paix. Le Programme pour le changement qui a été lancé par le Président de la Sierra Leone met principalement l'accent sur le lien qui existe entre la sécurité et le chômage des jeunes. Ce chômage continue, en effet, de contribuer significativement à l'instabilité dans le Bassin du fleuve Mano. Le Gouvernement se félicite de l'appui des partenaires de développement de la Sierra Leone au Programme pour le changement, dans lequel il voit un clair témoignage de leur attachement aux principes de l'appropriation et de la durabilité nationales. De la même manière, elle se réjouit de la création du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de l'ONU pour la Sierra Leone et de l'alignement de la Vision commune de l'ONU comme mécanismes complémentaires à l'application du Programme pour le changement. Elle lance un appel aux donateurs traditionnels et non traditionnels de la Sierra Leone pour qu'ils contribuent au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de l'ONU.

12. La gouvernance et la sécurité se sont considérablement améliorés en Sierra Leone, comme en témoignent un certain nombre d'accomplissements, y compris l'attribution en 2008 du Prix africain de la paix à la Sierra Leone; l'unité exprimée par les dirigeants des trois principaux partis d'opposition à la récente Convention du parti au pouvoir, le All People's Congress; et la signature du communiqué commun. De plus, en incluant toute une gamme de parties prenantes dans sa délégation, le Gouvernement sierra-léonais a démontré son désir de traiter avec tous les partis pour mettre le pays sur la voie de la réconciliation nationale et de la paix durable.

13. **M. Schulenburg** (Représentant exécutif du Secrétaire général pour la Sierra Leone), se référant au communiqué commun, déclare que la Sierra Leone a donné l'exemple aux autres États de la sous-région en adoptant une approche unifiée pour surmonter des situations difficiles. Le communiqué commun lui-même ne se limite pas à préconiser le dialogue et la réconciliation, mais souligne aussi la nécessité pour la Sierra Leone de posséder des institutions démocratiques et reflète le consensus pluripartite sur

des politiques efficaces affectant le pays tout entier. Il se félicite des initiatives de la société civile, comme « Voix pour la paix », qui sont un excellent moyen de transmettre le message de la paix aux jeunes de la Sierra Leone.

14. Il est important d'évaluer honnêtement dans quelle mesure la paix et la démocratie ont amélioré la vie quotidienne du peuple de la Sierra Leone. Les personnes qui ne pensent pas avoir participé activement au processus de paix ou avoir été directement affectées par ce processus doivent recevoir un message de croissance économique en plus de celui de la paix. Le Programme pour le changement est une approche originale à cet égard et mérite le soutien sans réserve de la Commission.

15. Quelque 32 stratégies différentes de développement exécutées par diverses organisations sont actuellement en place en Sierra Leone. Il est de la plus haute importance d'accroître l'efficacité de l'aide à ce pays; l'acceptation du Programme pour le changement comme document stratégique fondamental et l'alignement de tout le soutien international sur ce document contribueraient à la réalisation de cet objectif. La Commission devrait indiquer clairement que toutes les stratégies subséquentes seront alignées sur le Programme pour le changement. La coordination de l'aide laisse également à désirer, mais une amélioration ne sera possible qu'une fois qu'il existera un consensus sur une stratégie efficace unique.

16. Le Conseil de sécurité a demandé au système des Nations Unies d'élaborer une stratégie de consolidation de la paix entièrement intégrée pour la Sierra Leone. Cette stratégie, qui s'est matérialisée dans le document de la Vision commune, a été adoptée par un total de 18 organismes en Sierra Leone. Ce document appuie clairement le Programme pour le changement adopté par le Gouvernement, exprimant ainsi le partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement sierra-léonais de même que l'attachement du système des Nations Unies à un document stratégique fondamental. La Vision commune comprend une section sur les responsabilités qui doivent être partagées par le Gouvernement et l'Organisation des Nations Unies, eu égard à l'établissement, l'approbation, le suivi et l'évaluation des projets.

17. Le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL)

est le premier bureau de consolidation de la paix entièrement intégré où le mandat politique du Conseil de sécurité a été intégré avec les divers mandats de développement et les mandats humanitaires des organismes de l'équipe de pays des Nations Unies. La Vision commune de l'ONU reflète cinq secteurs prioritaires convenus et identifie les organismes chefs de file et les organismes d'assistance, les homologues gouvernementaux, les besoins financiers et les fonds disponibles pour chacun des 21 programmes qui seront exécutés par un total de 17 organismes. Des points de référence ont été établis pour le processus d'évaluation dans les cinq secteurs prioritaires.

18. Un Fonds d'affectation spéciale multidonateurs sera créé et fera office de mécanisme de financement unique pour garantir l'efficacité et la coordination. Les autres mécanismes convenus comprennent les bureaux extérieurs régionaux communs, qui serviront de centres de développement où les organismes des Nations Unies joueront un rôle prépondérant et aux activités desquels les organisations non gouvernementales (ONG) et les autres donateurs bilatéraux et multilatéraux pourront participer s'ils le souhaitent. De plus, il existe une stratégie d'assistance commune avec l'Inter-Faith Council, Artists for Peace et d'autres acteurs

19. Les bureaux extérieurs régionaux intégrés et les services d'appui partagés garantiront une utilisation plus efficace des fonds. Le financement total requis pour la Vision commune est de 350 millions de dollars. Environ 40 % de cette somme est déjà disponible, ce qui est un bon résultat compte tenu de la situation financière difficile qui existe actuellement. Il invite les donateurs non traditionnels à participer à l'expérience passionnante qui consistera à instaurer la paix, la stabilité et la démocratie en Sierra Leone. La Sierra Leone n'est pas un grand pays mais c'est un pays important parce qu'il est sorti d'une situation conflictuelle pour tenir des élections démocratiques et a surmonté de nouvelles éruptions de violence comme les événements de mars 2009. Le succès des efforts de consolidation de la paix en Sierra Leone montrera aux autres pays que le multilatéralisme donne des résultats.

20. **M. Muñoz** (Chili) dit que la Sierra Leone aura besoin d'un soutien continu pour garantir que le progrès accompli depuis la fin de la guerre civile en 2002 sera viable. Le communiqué commun adopté par les partis politiques de la Sierra Leone reflète la détermination du pays de mettre fin à la violence et à l'intolérance politiques et de progresser vers la paix.

Les deux projets le plus récemment approuvé par le Fonds pour la consolidation de la paix contribueront à la mise en œuvre du communiqué commun en renforçant le dialogue politique et la réconciliation, en promouvant la paix et en restaurant les institutions politiques démocratiques.

21. Les projets visant à appuyer le Programme pour le changement doivent soutenir le développement social, surtout l'emploi des jeunes, afin de fortifier les institutions démocratiques. L'appui aux petites et moyennes entreprises et aux micro-entreprises aidera à réduire le chômage et il devra y avoir une coordination suffisante entre les divers acteurs nationaux et internationaux intéressés

22. Dans le contexte du Cadre de coopération pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, le Chili a financé, en octobre 2008, une mission en Sierra Leone qui a identifié quatre secteurs possibles de coopération entre les deux pays: l'agro-industrie, les industries extractives, la pêche et le tourisme; le financement des petites et moyennes entreprises et des micro-entreprises; les programmes de gestion pour les petites entreprises; et l'emploi des jeunes et les programmes de formation.

23. **M. Abdelaziz** (Égypte) rend hommage à la Sierra Leone pour le progrès qu'elle a réalisé, et surtout pour les efforts qu'elle a récemment déployés pour faire face aux conséquences des événements de mars 2009. La communauté internationale doit fournir toutes les ressources nécessaires pour l'application du communiqué commun, qui représente une base complète pour l'amélioration du dialogue entre les partis, pour le renforcement de la gouvernance démocratique et pour la réforme des principales institutions nationales.

24. La Commission de consolidation de la paix et la communauté internationale devront axer leur soutien du Gouvernement sierra-léonais sur les priorités esquissées dans le Programme pour le changement et dans le Cadre de coopération pour la consolidation de la paix. La Vision commune de l'ONU améliore l'approche à la consolidation de la paix et complète le Programme pour le changement. Par ailleurs, la délégation égyptienne est en faveur de l'établissement d'un Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour fournir des ressources à la Vision commune et souscrit au projet de document final de la session extraordinaire actuelle.

25. **M. Majoor** (Pays-Bas) déclare qu'aucun effort de consolidation de la paix de l'ONU ne peut raisonnablement être mené à terme en moins de quatre à cinq ans et que le critère clé pour déterminer si cet effort est achevé sera de savoir si les besoins d'un pays en matière de consolidation de la paix ont été satisfaits. La Sierra Leone est encore confrontée à d'importants défis, y compris dans les secteurs de la bonne gouvernance et de la primauté du droit, de l'emploi des jeunes et de la lutte contre le trafic de drogues. Les membres de la Commission doivent soutenir l'application du Programme pour le changement; ils doivent aussi soutenir le communiqué commun et la Vision commune de l'ONU pour la Sierra Leone, qui tous deux complètent le Programme pour le changement. L'impact de ces trois documents pourra s'étendre au-delà de la Sierra Leone et inspirer d'autres pays.

26. L'inclusion dans la délégation sierra-léonaise de représentants de la société civile, des partis de l'opposition et des médias témoigne de l'unité du Gouvernement et de l'esprit dominant de coopération nationale. Les membres de la Commission doivent faire le maximum pour exploiter toute l'expertise et les ressources qu'elles peuvent mobiliser à l'appui du Programme pour le changement

27. **M. Tiendrébéogo** (Burkina Faso) dit que la signature du communiqué commun le 2 avril 2009 reflète les efforts inébranlables que le Gouvernement sierra-léonais déploie pour réaliser une paix et une réconciliation durables et il se félicite du soutien financier qui est apporté à son application par la composante interventions d'urgence du Fonds pour la consolidation de la paix. Tous les partis sierra-léonais et la communauté internationale devraient garantir son application efficace.

28. Le Programme pour le changement reflète clairement la détermination du Gouvernement de promouvoir une bonne gouvernance politique et économique, d'établir la paix et la stabilité et de jeter les bases d'un développement durable. Le Programme pour le changement devrait servir de cadre de référence pour des parties prenantes nationales et internationales et les efforts de la communauté des donateurs devraient être alignés sur ses priorités.

29. Le BINUCSIL, la Commission de consolidation de la paix et les partenaires bilatéraux et multilatéraux ont contribué à la réalisation d'un progrès significatif

sur le terrain et la Vision commune de l'ONU devrait être un complément efficace du Programme pour le changement. Il se félicite du fait que la Vision commune ait aligné le mandat politique du BINUCSIL sur les activités des organismes, fonds et programmes de l'Organisation des Nations Unies.

30. La communauté internationale doit se fixer sur les secteurs identifiés dans le Programme pour le changement et les engagements pris dans le communiqué commun. Si sa délégation se félicite de l'importante contribution apportée par le Fonds pour la consolidation de la paix, elle souscrit aussi à l'établissement d'un Fonds d'affectation spéciale multidonateurs. Une coopération et une coordination étroites entre le BINUCSIL la CEDEAO, l'Union du fleuve Mano, les partenaires internationaux et les missions de l'ONU dans la région sont essentielles.

31. **M^{me} Hendrie** (Royaume-Uni) déclare que les réunions semestrielles d'examen de la Commission de consolidation de la paix devraient suivre le progrès réalisé dans l'exécution du Programme pour le changement, notamment de ses éléments relatifs à la consolidation de la paix. Le Programme pour le changement ne cache pas les défis auxquels la Sierra Leone est confrontée mais c'est aussi une déclaration d'intention audacieuse. Pour effectuer le type de changement qui est nécessaire, il doit être étayé par une appropriation et une responsabilité gouvernementales générales, des mécanismes efficaces de coordination des donateurs et un plein usage du potentiel du secteur privé. La direction nationale et le maintien du soutien international seront aussi cruciaux.

32. Elle félicite le Président et les principaux dirigeants de l'opposition pour la compétence dont ils ont fait preuve à la suite des événements de mars 2009 et reconnaît le rôle que le Représentant exécutif du Secrétaire général a joué en organisant la réponse de la communauté internationale. La Commission de consolidation de la paix devra suivre le progrès accompli dans l'exécution des engagements énoncés dans le communiqué commun

33. Les événements de mars 2009 doivent servir d'avertissement pour les donateurs et les inciter à travailler ensemble, à harmoniser leurs approches et à verser leurs engagements de manière efficace. Quant aux membres de la Commission de consolidation de la paix, il doivent utiliser leurs ressources individuelles et collectives pour mobiliser un soutien supplémentaire.

34. Les donateurs ont besoin de mécanismes simples pour fournir leur appui, surtout s'ils ne possèdent pas de présence permanente en Sierra Leone. Le nouveau Fonds d'affectation spéciale multidonateurs devrait les assurer du fait que leur argent sera bien géré et parviendra à ceux auxquels il est destiné. D'autres options sont aussi considérées et seront présentées au Groupe consultatif qui se réunira à Londres en novembre 2009. Cette réunion, ainsi que la réunion sur le commerce et l'investissement qui se tiendra le jour précédent, seront une occasion d'exploiter l'élan produit par la session extraordinaire de haut niveau et le lancement du Programme pour le changement, de la Vision commune et du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

35. Elle rend hommage au BINUCSIL et au système des Nations Unies pour les efforts qu'ils déploient en vue de transformer le BINUCSIL en un bureau intégré pour la consolidation de la paix. Le défi consistera à intégrer des pratiques et des approches différentes derrière une même vision. Les objectifs de la Vision commune ne pourront être atteints qu'avec le soutien sans réserve des plus grandes organisations intéressées, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance. Sa délégation appuie sans réserve le document final de la session en cours.

36. **M. Wolfe** (Jamaïque), s'exprimant au nom des États membres du Mouvement des pays non alignés qui sont membres de la Commission de consolidation de la paix, note que les événements récents ont menacé les gains fantastiques obtenus depuis la fin de guerre civile de La Sierra Leone. La Commission devra maintenir son engagement avec le pays pour affronter les problèmes du chômage des jeunes, de la corruption et du trafic des drogues.

37. Les succès obtenus dans un grand nombre de régions de la Sierra Leone devront être imités dans l'ensemble du pays. L'appropriation nationale du processus de consolidation de la paix est une composante essentielle de la stratégie suivie par le Gouvernement pour affronter les causes fondamentales du conflit et l'engagement soutenu de la communauté internationale est nécessaire pour fournir un soutien financier, technique et autre.

38. Sa délégation se félicite de l'adoption du communiqué commun et de l'esprit de réconciliation et d'entente mutuelle qui a prévalu au cours des

entretiens bipartites. Le communiqué commun a créé une plate-forme appropriée pour le Programme pour le changement, qui accorde la priorité à des secteurs clés tels que l'agriculture, l'énergie et l'infrastructure routière qui sont vitaux pour relancer l'économie et créer des emplois.

39. La Vision commune de l'ONU pour la Sierra Leone définit des priorités communes pour les programmes et les projets et sert aussi de mécanisme de planification pour une stratégie coordonnée d'aide de l'ONU. Tous les États Membres doivent contribuer au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs créé pour appuyer la Vision commune. Avec la coopération du Gouvernement, des partis politiques, des partenaires sous-régionaux et d'autres acteurs internationaux, la Sierra Leone affrontera avec succès les nombreux défis auxquels elle fait face dans les efforts qu'elle déploie pour maintenir la paix, la sécurité et le développement durable.

40. **M. Loulichki** (Maroc) dit que l'engagement du peuple sierra-léonais pour la poursuite du succès du processus de consolidation de la paix constitue une fondation sûre pour la paix durable, la stabilité et le développement et justifie le soutien renouvelé de la communauté internationale, compte tenu également du rôle changeant de l'ONU à cet égard. L'agitation récente a révélé non seulement la fragilité du processus, mais aussi, en fait, la capacité du pays de surmonter des divergences et de rester sur la voie de la démocratie et de l'unité nationale, comme l'indique le Communiqué commun.

41. Le Programme pour le changement est une stratégie intégrée de consolidation de la paix qui combine les priorités de la paix et de la sécurité avec celles du développement et marque la transition d'une période de conflit à une ère de croissance économique fondée sur des partenariats efficaces. Cependant, pour que le Programme réussisse, il a besoin du soutien international, notamment pour le renforcement des capacités institutionnelles, en vue de relever les défis persistants posés par le chômage des jeunes et le trafic des drogues.

42. La Vision commune pourrait être définie comme le mode de fonctionnement du Programme pour le changement et offre un cadre de coopération aligné sur les priorités nationales, pour lequel le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs devrait fournir le financement nécessaire. Le Maroc, qui contribue

depuis longtemps aux efforts internationaux de maintien de la paix dans la région du fleuve Mano, s'associe pleinement aux efforts que le peuple et le Gouvernement sierra-léonais déploient pour parvenir à une paix et une stabilité durables et à une croissance économique viable; il a aussi fourni une assistance technique à la Sierra Leone dans les secteurs de l'électrification et du développement de l'énergie solaire; et reste déterminé à accroître sa coopération dans tous les secteurs où il a acquis une expertise.

43. **M. Örnéus** (Suède) rend hommage à la Sierra Leone pour l'adoption du Communiqué commun qui a mis fin à la violence et a ouvert la voie au développement démocratique et pacifique. Son pays se tient prêt, par le truchement de la Commission de consolidation de la paix, à contribuer à sa mise en œuvre. La Suède souscrit pleinement au Programme pour le changement, de même qu'à la décision de la Commission d'aligner son engagement pour la Sierra Leone sur cette stratégie, qui est aussi à la base de la coopération suédoise pour le développement avec ce pays. Il se félicite aussi de l'intégration, reflétée dans la nouvelle vision, du mandat politique de l'ONU avec ses divers mandats de développement, qui illustre une approche nouvelle et exemplaire à la consolidation de la paix. La coopération de la Suède avec la Sierra Leone représentera, au cours des cinq prochaines années, un montant de près de 200 millions de couronnes suédoises.

44. **M. Palouš** (République tchèque), s'exprimant au nom de l'Union européenne, dit que s'il est vrai que le Gouvernement et le peuple de la Sierra Leone ont beaucoup fait pour construire la paix, la tâche qui les attend reste immense. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour promouvoir la primauté du droit, consolider les institutions de l'État et renforcer la capacité de la police et de l'armée. L'Union européenne estime donc qu'un appui international soutenu reste nécessaire dans le pays, en particulier de la part de la Commission de consolidation de la paix; ce soutien devra être aligné sur les priorités énoncées dans le Programme pour le changement. De plus, l'Union européenne est convaincue que l'approche novatrice à la consolidation de la paix et aux appels de fonds présentée dans la Vision commune pour la Sierra Leone produira des améliorations significatives et des résultats plus rapides tant pour la stabilisation que pour le développement. Il est en faveur du maintien de liens étroits entre le BINUCSIL et les autres organismes,

programmes et fonds des Nations Unies dans le pays, ainsi que de l'assomption par le BINUCSIL de tâches de développement plus régulières.

45. Les dirigeants politiques de la Sierra Leone ont donné un grand exemple à tous les pays déchirés par un conflit interne. L'Union européenne estime que tous les efforts qui sont déployés en vue de la réconciliation et du dialogue sont le seul moyen de renforcer la stabilité et de garantir la prospérité dans le pays et lance un appel en faveur de la pleine application du communiqué commun.

46. **M. Sebregondi** (Commission européenne) appelle l'attention sur la nécessité d'étendre le Programme pour le changement aux politiques sectorielles afin d'attirer plus de fonds des donateurs et d'améliorer le dialogue relatif aux politiques sectorielles. La Commission européenne, en sa qualité de donateur multilatéral majeur dans le pays, où elle est engagée dans un programme de pays de 250 millions d'euros, continuera à soutenir la Sierra Leone, notamment en aidant à mettre en place les politiques sectorielles; il souhaite ardemment voir se développer, après l'examen à mi-parcours, des synergies plus proches entre sa propre stratégie de pays et le Programme pour le changement. Des examens réguliers sont un outil utile pour évaluer le progrès réalisé par toutes les parties prenantes dans leurs efforts visant à relever les défis posés par la consolidation de la paix; à cet égard, la Commission européenne se féliciterait d'obtenir du Gouvernement des engagements clairs en matière de gouvernance, qui amélioreraient les chances d'atteindre de bons résultats à la prochaine réunion du Groupe consultatif.

47. La Sierra Leone devra tirer parti des résultats de la Vision commune. Elle devra, en particulier, jouer un rôle de premier plan dans la coordination des donateurs, en établissant, pour ce faire, un mécanisme viable qui aidera à garantir le succès du programme de développement, y compris l'appui budgétaire et, et à élargir la base des donateurs. Il lance un appel à tous les membres de la Commission de consolidation de la paix pour qu'ils se joignent aux donateurs existants et exprime l'espoir que la prochaine réunion du Groupe consultatif sera un nouveau jalon à cet égard.

48. La Commission européenne considère l'appui budgétaire comme une forme d'aide essentielle et coopère étroitement avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le Fonds

monétaire international pour développer une approche commune à cet appui dans des situations fragiles, en accordant une attention spéciale à la continuité et à la prévisibilité. Elle a lancé avec six pays, y compris la Sierra Leone, un exercice pilote dont les résultats seront intégrés dans un projet d'exécution de l'Union européenne sur les situations fragiles qui sera présenté avant la fin de 2009.

49. **M. Sow** (Guinée) rend hommage à la Sierra Leone pour ses accomplissements considérables dans l'édification de la paix et le renforcement de la sécurité, de la démocratie et de la bonne gouvernance, particulièrement après une décennie de guerre civile; ces accomplissements donnent un espoir de stabilité et de progrès général dans l'ensemble de la région du fleuve Mano. Grâce à la vision politique de son président et au patriotisme et à la maturité politique de toutes les parties prenantes, la Sierra Leone a jeté les bases d'un développement harmonieux, fondé sur le dialogue et la réconciliation nationale. Il engage ses partenaires de développement à maintenir et intensifier leurs efforts sur le terrain pour tirer profit du progrès accompli, éliminer les causes fondamentales du conflit et relever les défis qui continuent de faire obstacle au processus de consolidation de la paix.

50. La Guinée se félicite du lancement officiel du deuxième Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et de l'alignement de la famille des Nations Unies sur le Programme pour le changement, grâce à l'adoption du document de la Vision commune. Il exhorte la communauté internationale à apporter tout l'appui possible aux propositions du Gouvernement sanctionnées dans la Vision commune, en particulier en élargissant la coalition internationale pour promouvoir les programmes et les mécanismes de consolidation de la paix, y compris le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de l'ONU.

51. **M^{me} Jahan** (Bangladesh) déclare que son pays se félicite de l'adoption du Programme pour le changement dans lequel il voit un document de stratégie unique qui incorpore le principe de l'appropriation nationale; le Programme offre à la communauté internationale une base utile pour son engagement avec la Sierra Leone. Les priorités qu'il souligne sont aussi reflétées dans le Cadre de coopération pour la consolidation de la paix adopté conjointement par le Gouvernement sierra-léonais et la Commission de consolidation de la paix en décembre 2007. Le Bangladesh estime toutefois qu'une plus

grande importance devra être accordée à l'autonomisation des femmes et à l'engagement de la société civile et des ONG dans les activités de développement au niveau local. Elle propose de partager avec la Sierra Leone les meilleures pratiques de son pays dans ce domaine, y compris son expérience dans l'utilisation du micro-crédit pour combattre la pauvreté et dans les arrangements coopératifs pour le développement de l'agriculture, par exemple, qui pourrait s'avérer inestimable pour la création d'emplois, notamment à l'intention des jeunes ex-combattants. Son pays a contribué des troupes aux opérations de maintien de la paix de l'ONU en Sierra Leone et a ainsi tissé des liens étroits avec la population de ce pays et n'épargnera aucun effort pour promouvoir son bien-être.

52. **M. Sumi** (Japon) dit que son pays appuie le Communiqué commun et le Programme pour le changement, qui est un plan directeur pour le développement de la Sierra Leone et énonce des priorités pour lesquelles le Japon fournit son aide. Dans le cadre des efforts qu'il déploie pour promouvoir la consolidation de la paix par la croissance économique, son gouvernement est actuellement en train de mettre la dernière main à un plan-cadre de 15 ans pour la production d'électricité; il attend avec impatience de coopérer à ce projet avec ses partenaires de développement. De plus, le Japon finance actuellement des mesures pour lutter contre le paludisme en Sierra Leone; il continuera à fournir une aide alimentaire au pays, comme il l'a fait depuis 2005; il a en outre contribué aux efforts visant à éliminer le chômage des jeunes dans la région du fleuve Mano; et il soutient la réforme administrative de la Sierra Leone, y compris ses programmes de lutte contre la corruption. Passant aux discussions futures sur la politique d'aide, il dit qu'il faudra examiner avec soin les demandes d'appui budgétaire général de la Sierra Leone ou d'appui budgétaire direct dans le cadre d'approches sectorielles, compte tenu notamment de la capacité d'absorption, de l'efficacité de l'aide et du volume des ressources disponibles.

53. **M. Kulyk** (Banque mondiale) déclare que la Banque mondiale, conjointement aux autres partenaires de développement, contribue à la mise en œuvre du Programme pour le changement. Au cours des trois dernières années, elle a investi 100 millions de dollars dans des projets relatifs aux transports, au développement du secteur privé, à la fourniture de

services de base, à la réforme du secteur public et au renforcement des capacités. Elle examine actuellement la nouvelle stratégie d'aide à la Sierra Leone pour les trois prochaines années; la stratégie sera alignée de près sur le document de la Vision commune et le financement sera fondé sur les indicateurs de résultats du pays. La Banque est prête à coprésider la prochaine réunion de Groupe consultatif et à travailler avec tous ses participants et elle espère que celle-ci mobilisera les ressources supplémentaires nécessaires pour exécuter la Stratégie pour la réduction de la pauvreté.

54. **M. Dowling** (Irlande) dit que la solidarité spéciale qui existe entre l'Irlande et la Sierra Leone, deux petits pays de population similaire, a été renforcée par leur vision partagée d'une société mondiale juste et égalitaire. Le soutien de l'Irlande et de tous les partenaires est plus important que jamais maintenant que la Sierra Leone est passée d'une situation postconflictuelle à une situation de développement. Pendant cette transition, il est essentiel, pour assurer la stabilité à long terme, de continuer à mettre l'accent sur la consolidation de la paix ce qui requiert le soutien continu de tous les partenaires de développement, de même que celui des parties prenantes nationales et internationales. Il se félicite des efforts que la Commission de consolidation de la paix, en particulier, déploie pour élargir la base de partenariat du pays. Il est également important de promouvoir la communication entre les partis et de renforcer l'inclusion et la tolérance au niveau national. L'Irlande se félicite de la signature du Communiqué commun qui constitue un pas en avant dans cette direction et qui doit être étendu pour garantir la protection des droits des citoyens ordinaires et le renforcement de la capacité et de la neutralité des institutions de l'État. Elle se félicite également de l'adoption du Programme pour le changement et s'engage à aligner tout son soutien futur sur ce document.

55. **M^{me} Dunlop** (Brésil) déclare que la Commission de consolidation de la paix a joué un rôle essentiel dans la fourniture d'un appui à la Sierra Leone qui a accompli un progrès considérable dans les domaines de la primauté du droit, des droits de l'homme, de la justice et de la sécurité, tout en s'efforçant de préserver la stabilité microéconomique et de promouvoir la croissance économique. La situation reste fragile, cependant, comme le montre l'éruption récente de violence, qui a souligné la nécessité de consolider la

stabilité politique et la gouvernance démocratique dans le pays. La pauvreté est une grande source de préoccupation tout comme les défis posés par le chômage des jeunes et le trafic des drogues. Elle est convaincue que le Gouvernement relèvera ces défis avec le soutien de la communauté internationale et de la Commission de consolidation de la paix. Le Programme pour le changement fournit à la Sierra Leone une base d'engagement avec ses partenaires internationaux et identifie les priorités pour le développement socio-économique du pays, qui est une condition nécessaire à une paix durable. La consolidation de la paix est une entreprise multidimensionnelle qui exige une action cohérente et coordonnée de tous les principaux acteurs.

56. **M. Sammis** (États-Unis d'Amérique) dit qu'une collaboration intensive entre la Commission de consolidation de la paix et le Gouvernement et la société civile de la Sierra Leone a mené à une stratégie intégrée de consolidation de la paix qui a contribué à donner forme au travail de l'ONU et des donateurs sur le terrain. Cette collaboration a aussi joué un rôle important en attirant de nouveaux donateurs et en appelant l'attention internationale sur la nécessité de soutenir des organisations régionales telles que la CEDEAO et l'Union du fleuve Mano pour affronter les menaces communes à la stabilité dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Le défi qui se pose à la Commission de consolidation de la paix est de rester pertinente et utile à la Sierra Leone tandis que le Gouvernement de ce pays s'efforce de faire face aux causes à long terme d'instabilité par son Programme pour le changement et de s'adapter à l'évolution de la situation. Il ne faut pas oublier que la Sierra Leone reste un État fragile, vulnérable aux chocs exogènes et aux fluctuations des prix du combustible et de la nourriture.

57. Son pays souscrit aux priorités identifiées par le Gouvernement et a fourni à la Sierra Leone au cours de l'année passée 35 millions de dollars d'aide. Les États-Unis espèrent que, dans les prochains mois, la Commission de consolidation de la paix mobilisera un soutien international accru pour ces priorités, en particulier en suscitant l'intérêt de la prochaine réunion du Groupe consultatif et des donateurs potentiels, y compris des donateurs non traditionnels, et en renforçant la capacité de la CEDEAO et d'autres institutions régionales d'appuyer les efforts nationaux.

58. Il suggère, qu'au cours de l'année prochaine, la Commission de consolidation de la paix réoriente ses efforts en laissant la Sierra Leone prendre les rennes du processus de consolidation de la paix et en jouant, pour sa part, un rôle d'appui, fournissant, selon que de besoin, une expertise et un accès aux meilleures pratiques internationales; facilite le dialogue national et s'efforce de garantir que les besoins et la contribution des communautés rurales sont entièrement pris en compte; souligne l'importance de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants; et cherche à identifier les divergences dans les efforts nationaux et internationaux visant à parvenir à une paix durable et à mettre en œuvre le Programme pour le changement.

59. **M. Lobo de Mesquita** (Portugal) rappelle que son pays, le membre le plus récent de la formation, a des liens historiques spéciaux avec la Sierra Leone, l'Afrique de l'Ouest et le continent tout entier. Puisque le chômage des jeunes, le trafic de drogues et le crime organisé affectent non seulement la Sierra Leone mais la région tout entière, toute assistance fournie par la communauté internationale devra tenir compte de la dimension régionale.

60. **M. Ney** (Allemagne) se félicite du progrès accompli par la Sierra Leone, surtout dans le secteur de la démocratisation, comme le démontrent les élections pacifiques et démocratiques tenues en 2007. L'Allemagne, conjointement avec l'Union européenne et les autres partenaires, maintiendra son soutien conformément aux priorités établies par le Gouvernement sierra-léonais. La plus grande partie de l'aide bilatérale de l'Allemagne qui s'élève à trois millions de dollars en 2009 a été affectée à l'emploi et aux programmes d'autonomisation des jeunes, à la reconstruction de l'infrastructure, au développement rural, à la gestion des ressources naturelles, à la santé et à la primauté du droit. L'application du Programme pour le changement requiert le vaste appui de tous les partis politiques et de tous les groupes de la société civile de la Sierra Leone. Le communiqué commun a été un jalon important, suivi de beaucoup d'autres étapes sur la voie de la réconciliation et du dialogue. Le BINUCSIL a joué un rôle de soutien dans ce processus.

61. **M. Long Zhou** (Chine) déclare que la Chine soutient le Programme pour le changement lancé par le Gouvernement sierra-léonais. S'il est vrai que le pays a réalisé des progrès remarquables dans les domaines

politique et social, le lent développement économique, l'instabilité des disponibilités alimentaires et l'intense trafic de drogues risquent de saper ce progrès. La Chine pense que l'accroissement de l'aide au développement économique et social de la Sierra Leone devrait améliorer le bien-être et la stabilité sociale par l'emploi, l'alimentation et les services de santé et espère que le Fonds pour la consolidation de la paix, de même que les partenaires multilatéraux et bilatéraux, mettront l'accent sur le renforcement des accomplissements de la Sierra Leone dans le domaine de la consolidation de la paix.

62. **M. Crowley** (Afrique du Sud) dit que sa délégation accueille favorablement le communiqué commun et la vision qu'elle révèle. Ce document prouve que la direction politique s'est élevée au-dessus des intérêts politiques et a accordé la priorité aux intérêts nationaux. Comme l'indique la composition de la délégation sierra-léonaise, le communiqué commun définit une approche pluripartite, consensuelle et consultative aux importantes institutions et politiques nationales.

63. Le Programme pour le changement – fondé sur les principes de l'appropriation nationale de même que sur la responsabilité soutenue et mutuelle – pourra promouvoir le redressement économique tout en renforçant les institutions clés. Il est donc important que la communauté internationale – donateurs bilatéraux, Commission de consolidation de la paix, organismes et programmes de l'ONU et BINUCSIL – aligne ses efforts et ses engagements sur les priorités et les programmes esquissés par le Gouvernement sierra-léonais dans son Programme pour le changement. À cet égard, la remise en état par l'Afrique du Sud du réseau de distribution d'électricité de Freetown et ses activités de formation de médecins devrait contribuer à créer l'infrastructure nécessaire pour attirer les investissements du secteur privé et à développer les ressources humaines nécessaires pour améliorer les services sociaux.

64. La délégation sud-africaine se félicite de la création du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour soutenir la Vision commune de l'ONU pour la Sierra Leone et élargir et diversifier la base des donateurs et soutient la Vision commune dans laquelle elle voit une excellente approche à l'engagement de l'ONU dans les pays en situation postconflituelle.

65. **M. Cornado** (Italie) dit que la vaste participation à la réunion démontre la pertinence croissante de la Commission de consolidation de la paix en tant que pont entre les parties prenantes nationales et internationales. L'Italie est encouragée par l'engagement des principaux partis de prendre des mesures en vue de l'instauration d'une Sierra Leone prospère et démocratique. On ne saurait exagérer l'importance du rôle que le Représentant exécutif joue dans les efforts visant à restaurer la normalité.

66. La Sierra Leone reste un succès et un modèle de transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix. La contribution de l'Italie est alignée sur les priorités du président Koroma. Son gouvernement a décaissé non seulement approximativement 120 million d'euros en vue du financement du barrage de Bumbuna, qui est essentiel au développement durable de la Sierra Leone, mais a également annulé toutes les dettes bilatérales, d'une valeur approximative de 41 millions d'euros. L'Italie attend des résultats dans tous les secteurs prioritaires, approuve l'idée de suivre les progrès accomplis et appuie sans réserve le document final de la session (PBC/3/SLE/L.2).

67. **M. Mikkelsen** (Fonds monétaire international (FMI)) dit qu'une mission du FMI a débattu du quatrième examen dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance et est parvenue à s'entendre sur les politiques qui permettraient d'achever cet examen. L'engagement total, qui s'élève à approximativement à 62 millions de dollars, pourra être porté à environ 77 millions de dollars si la demande du Gouvernement est approuvée et l'examen achevé. Le décaissement du FMI à la Sierra Leone représentera en 2009 un montant total d'environ 36 millions de dollars. Ce pays bénéficiera aussi de l'allocation de 250 milliards de dollars de DTS proposée par les dirigeants du Groupe des Vingt en avril 2009.

68. L'économie a souffert de la récession mondiale. Les industries extractives, principal secteur d'exportation, ont été fortement affectées, notamment par une diminution de la demande, une baisse des cours et une réduction de la production. On prévoit, qu'après avoir fléchi d'environ 13 % en 2008, les exportations totales baisseront de nouveau de 27 % en 2009. Les services et la construction ont aussi été affectés. Cependant, l'amélioration de la distribution d'électricité, l'augmentation de la productivité agricole et la diminution des prix du pétrole devraient stimuler

la production générale. Selon les projections, la croissance réelle du PIB devrait tomber d'environ 5,5 % en 2008 à 4 % en 2009 et 2010 puis progressivement remonter à 6 % en 2012.

69. L'environnement économique a défié les politiques financières. On prévoit que le revenu intérieur diminuera, passant à 11 % du PIB en 2009. Il y a eu aussi des retards dans la mise en œuvre des politiques. De plus, le déficit de revenu devra être compensé par un appui budgétaire externe additionnel, un financement interne supplémentaire et une légère réduction des dépenses courantes non prioritaires. Le maintien du soutien des donateurs multilatéraux et bilatéraux sera essentiel à la réalisation des objectifs financiers et à la prévention d'une réduction des dépenses prioritaires d'atténuation de la pauvreté. La nouvelle Stratégie pour la réduction de la pauvreté requerra une plus grande marge de manœuvre financière. La Stratégie a mis l'accent, à juste titre, sur les investissements dans l'infrastructure et dans le capital humain et son application sera essentielle à une croissance économique viable en Sierra Leone. Le FMI restera engagé en Sierra Leone, fournissant à ce pays des conseils politiques et une assistance financière et technique en collaboration avec les autres partenaires de développement. Son travail continuera d'être axé sur la réforme du secteur financier, l'administration fiscale, la politique fiscale et la gestion financière publique.

70. **M. Olinger** (Luxembourg) indique que Luxembourg se félicite de l'adoption du Programme pour le changement et, en raison de la crise économique et financière, encourage le Gouvernement à continuer à ouvrir la voie à un environnement favorable aux investissements. Il se félicite aussi de l'établissement, par le Gouvernement, d'un Bureau des affaires de la Diaspora et du lancement récent de la stratégie de développement du secteur privé, qui devrait créer des emplois. Il est en faveur de l'autonomisation de la jeunesse et des programmes d'emploi pour les jeunes ainsi que de la nomination d'un commissaire du Gouvernement pour les jeunes en vue de soutenir les programmes d'emploi. Il encourage le Gouvernement à continuer d'appliquer les recommandations de la Commission Vérité et réconciliation, y compris celles qui ont trait à la garantie de la participation publique au processus d'examen constitutionnel; à la promotion des droits de l'homme, de la bonne gouvernance et de la primauté du

droit; et à la lutte contre la corruption. Il est important de mobiliser toutes les parties prenantes, y compris la société civile, pour garantir l'appropriation nationale du processus de paix. Il souligne la nécessité d'une coopération avec les organisations régionales et sous-régionales telles que la CEDEAO pour combattre le crime organisé et le trafic de drogues, et d'une collaboration étroite avec d'autres institutions financières internationales et régionales.

71. **M. Normandin** (Canada) rend hommage aux dirigeants politiques de la Sierra Leone et à la société civile pour les efforts qu'ils ont déployés pour établir une paix durable. La session extraordinaire et la prochaine réunion de Groupe consultatif sont des occasions pour tous d'aligner leurs efforts de soutien à la consolidation de la paix sur la stratégie du Gouvernement de la Sierra Leone: le Programme pour le changement. Le Canada est en faveur d'une forte architecture de consolidation de la paix de l'ONU et continuera à soutenir une approche pragmatique et flexible de la Commission, afin qu'elle parvienne à des résultats tangibles comme le document final (PBC/3/SLE/L.2). Le Canada accueille favorablement le Programme pour le changement qui est doté d'un cadre robuste de suivi et d'évaluation. Ses fortes bases, ses indicateurs et ses points de référence aideront à montrer au peuple de la Sierra Leone les progrès qui ont été réalisés et à identifier les secteurs qui requièrent plus d'efforts. Le Canada fournit depuis plusieurs années une aide financière et un soutien multiformes à la Sierra Leone. Un des aspects les plus importants de cet aide a été l'allocation d'une subvention de 16 millions de dollars pour le Tribunal spécial pour la Sierra Leone. Les travaux accomplis jusqu'ici par le Tribunal, y compris la condamnation récente de trois acteurs clés de la guerre civile, a envoyé un vigoureux message de mise en garde à travers le monde.

72. **M^{me} Chaimongkol** (Thaïlande) déclare que la Thaïlande estime que les défis sécuritaires et économiques doivent être affrontés simultanément et qu'il faut leur accorder une importance égale. La Thaïlande félicite le système des Nations Unies pour ses activités. Elle souscrit à la Vision commune pour la Sierra Leone et à l'établissement du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de l'ONU qui sont essentiels pour renforcer la capacité de la Sierra Leone de servir son peuple à long terme. Elle exhorte la Sierra Leone à construire une forte économie en

s'appuyant sur la richesse de ses ressources naturelles pour résoudre le problème de la sécurité alimentaire, donner un coup de fouet économique au pays et promouvoir la paix et le développement durables.

73. **M. Iqbal** (Pakistan), prenant acte des efforts déployés par la Sierra Leone depuis la guerre civile pour améliorer son profil socio-économique par la paix, la primauté du droit et la démocratie, dit que le Pakistan accueille favorablement et soutient entièrement le Programme pour le changement, le deuxième Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté en Sierra Leone lancé par le président Koroma ainsi que la Vision commune. L'éruption de violence politique a révélé la fragilité inhérente au processus de paix et le Pakistan espère sincèrement que le communiqué commun créera des bases solides pour une paix durable.

74. *M^{me} Bangura (Sierra Leone), Coprésidente, prend la présidence*

75. **M. Emmanuel Tommy** (Sierra Leone People's Party (SLPP)) reconnaît le rôle joué par l'Ambassadeur Frank Majoor et le Représentant exécutif du Secrétaire général. Le All People's Congress (APC) et le SLPP ont accepté, dans un esprit de réconciliation, de consolider et soutenir la paix relative en Sierra Leone. Le communiqué qu'ils ont diffusé à la suite des troubles de mars 2009 met leurs partisans face à leurs responsabilités et permettra d'éviter les atteintes à la paix. Le SLPP a coopéré étroitement avec le parti au pouvoir pour faire face aux causes fondamentales des hostilités. La violence sexuelle et autres atrocités doivent faire l'objet d'une enquête approfondie. Son parti approuve pleinement le Programme pour le changement et la Vision commune pour la Sierra Leone et engage tous les partenaires et tous les amis de la Sierra Leone à aider à suivre leur application pour garantir la transparence et la redevabilité. Le SLPP reste fermement attaché à la paix.

76. **M. Davis Tam Baryoh** (Directeur général, Radio du citoyen), prenant la parole au nom de la société civile, dit que les groupes qui critiquent le Gouvernement, comme les médias et les artistes, se sont joints au processus de paix depuis la fin des hostilités. Une chose qui a uni le pays c'est la recherche de la paix pour tout les Sierra-Léonais. À mesure que la communauté internationale investit dans ce processus, la société civile et les médias suivront de

près l'évolution des relations entre les partis politiques. Jusqu'ici, les deux principaux partis se sont engagés à rechercher la paix ce dont se félicitent la société civile et les médias, en dépit de leurs critiques. Il s'associe donc au peuple et au Gouvernement de la République de la Sierra Leone pour encourager le système des Nations Unies et tous leurs amis à contribuer au processus de paix.

77. **M. Richard Konteh** (Vice-Ministre des finances, Sierra Leone) déclare que la Sierra Leone s'est fixé pour objectif de promouvoir la croissance économique et de réduire les niveaux de pauvreté. La Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du FMI est sur la bonne voie. Le Plan des priorités du Fonds pour la consolidation de la paix de la Sierra Leone a une composante interventions d'urgence pour les décaissements rapides visant à répondre aux menaces potentielles et le Secrétaire général a annoncé une enveloppe de pays du Fonds pour la consolidation de la paix de 35 millions de dollars pour financer les secteurs prioritaires.

78. La plupart des sept projets qui ont été approuvés entre mai et juillet 2007, et qui ont été exécutés par le PNUD, ont été achevés et environ 15,9 millions de dollars ont été versés pour cette activité, soit environ 46,6 % de l'enveloppe totale. Le taux général d'exécution pour ce premier groupe de projets se maintient à 78 %. Le 15 juillet 2008, sept projets supplémentaires, d'une valeur de 16,7 millions de dollars, ont été approuvés par le Comité directeur. Ils portaient notamment sur les activités ci-après: appui à l'application de la recommandation de la Commission Vérité et réconciliation relative au versement de réparations; soutien de la réforme des prisons et des conditions d'incarcération; Commission anti-corruption; autonomisation des femmes et des enfants; consolidation de la paix; aide énergétique d'urgence; appui au Bureau de la sécurité nationale et au contrôle du Gouvernement. Le taux général d'exécution des projets est de 72 %. Le 3 juin 2009, six projets additionnels, d'une valeur de 2,1 millions de dollars ont été approuvés. Cela a porté le taux d'engagement du Fonds pour la consolidation de la paix à plus de 99 %. Le Gouvernement est déterminé à garantir un haut niveau d'intégrité, de transparence et de responsabilité dans le décaissement des ressources

79. Une coordination efficace et rationnelle de l'aide est essentielle au succès et à la synergie ainsi qu'à la prévention des doubles emplois et du gaspillage. Il fait

appel à tous les partenaires pour qu'ils soutiennent le Gouvernement dans les efforts qu'il déploie pour améliorer la coordination de l'aide.

80. *M. McNee reprend la présidence.*

81. **M^{me} Njovana** (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme), s'exprimant au nom de l'équipe de pays de l'ONU en Sierra Leone, dit que la Vision commune pour la Sierra Leone a été inspirée par le Programme pour le changement. La synergie et la communication entre les membres de l'équipe de pays ont été améliorées pour permettre le meilleur usage possible des avantages comparatifs des divers organismes

82. **Le Président**, notant que la session a été particulièrement riche et cohérente, appelle l'attention sur le projet de document final de la session extraordinaire publié sous la cote PBC/3/SLE/L.2 et considère que les membres souhaitent l'adopter.

83. *Il en est ainsi décidé.*

84. **Le Président** prononce l'ajournement de la séance.

La séance est levée à 13 h 5.